

» non-cadre du privé, devrait passer à 65 % en 2020, puis 59 % en 2050. La crise aggrave les difficultés: la hausse du chômage entraîne des pertes de recettes pour la Cnav, exclusivement financée par des cotisations sur la masse salariale. En outre, cette dégradation du marché de l'emploi rend impossible le projet de transférer une partie des cotisations chômage vers la branche vieillesse de la Sécurité sociale.

Quelles sont les prochaines échéances ?

La loi Fillon, entrée en vigueur en janvier 2004, prévoit des clauses de revoyure tous les quatre ans. L'an dernier, il a ainsi été décidé de porter la durée de cotisation de 40 à 41 ans d'ici à 2012 (pour les salariés du privé et du public). Légalement, aucun rendez-vous n'est donc prévu avant 2012, mais le Conseil d'orientation des retraites travaille actuellement sur des pistes de réforme du système de retraite français, à la demande du Parlement, et doit rendre son rapport d'ici au 1^{er} février 2010.

L'échéance de 2010 a aussi été évoquée par les partenaires sociaux à l'issue de la négociation sur les régimes complémentaires Agirc et Arrco, qui s'est conclue par un statu quo (*lire La Croix du 25 mars*). «*Les parties signataires, est-il écrit dans le texte final, conviennent qu'un rendez-vous, que les pouvoirs publics devront fixer en 2010, permettra le réexamen de l'ensemble des paramètres*», c'est-à-dire l'âge de la retraite, la durée de cotisation et leur niveau. Les récentes déclarations gouvernementales laissent penser que le débat pourrait effectivement s'ouvrir en 2010.

Qu'en pensent les partenaires sociaux ?

La position des partenaires sociaux face à l'éventualité d'un report de l'âge légal du départ à la retraite est connue d'avance. Le Medef milite depuis longtemps en ce sens. Il y a un an, Laurence Parisot avait ainsi proposé au gouvernement de fixer l'âge légal du départ à la retraite à 63 ans et demi en 2020. La patronne des patrons avait alors placé la barre plus haut que six mois auparavant, lorsqu'elle avait relancé le débat sur le sujet à l'occasion de l'université d'été du Medef.

Les syndicats de salariés sont, en revanche, majoritairement opposés à toute remise en cause de cet acquis social hérité de l'alternance politique de 1981. «*Il va être très difficile de dire aux jeunes (...): "Désolé, il n'y a pas de place pour vous, ceux qui sont déjà au travail vont devoir rester"* (...)', a aussitôt réagi Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, sur LCI. Par ailleurs, dans le cadre des négociations sur les retraites complémentaires, plusieurs syndicats ont rappelé leur attachement à la retraite à 60 ans. La CFTC a ainsi eu l'occasion de demander au gouvernement de «*confirmer le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans*». Tandis que Force ouvrière a martelé que «*la retraite à 60 ans doit demeurer un droit*». Finalement, seule la CFDT ne semble pas forcément hostile à un débat sur le sujet, tout en estimant que cette question «*n'est absolument pas à l'ordre du jour*».

MARIE DANCER
et LAURENT DE BOISSIEU

La Sécurité sociale affichera un déficit record cette année

Les destructions d'emplois et le chômage partiel privent la protection sociale d'une part essentielle de ses ressources

C'est un très mauvais chiffre qui vient s'ajouter à l'accroissement des déficits publics en France. D'après les prévisions publiées hier par la commission des comptes de la Sécurité sociale, le déficit du régime général s'élèvera cette année à... 20,1 milliards d'euros. C'est deux fois plus que l'an dernier, et presque deux fois plus que le déficit autorisé par le Parlement, à l'automne dernier. Enfin, ce chiffre pulvérise le triste record de 2004, avec ses pertes de 11,9 milliards d'euros.

Cette mauvaise nouvelle «*s'explique, pour l'essentiel, par la dégradation considérable des recettes*», a commenté la ministre de la santé

hier en présentant ces chiffres. De fait, la hausse du chômage se traduit par un effondrement des ressources du régime général, essentiellement financé par des cotisations sociales et des contributions comme la CSG, assises sur les revenus d'activité.

La révision à la baisse de la masse salariale affecte les recettes pour 8 milliards.

Ainsi, «*la révision à la baisse de la masse salariale (-1,25 % au lieu de +2,75 % initialement prévus) affecte les recettes pour environ 8 milliards d'euros*», détaille le ministère de la santé. C'est là un autre record battu par la crise: d'après l'Insee, la masse salariale n'avait jamais baissé depuis 1949, à l'exception d'un trimestre pour fait de grève en 1968. Cette forte décroissance

résulte principalement de la disparition d'emplois salariés, «*d'un repli des primes dans certains secteurs comme la finance, d'une diminution des heures supplémentaires, mais surtout d'une hausse du chômage partiel dans d'autres secteurs comme l'automobile*», selon l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss). L'indemnité de chômage partiel, à la différence du salaire, est en effet exonérée de cotisations patronales. Au 1^{er} trimestre, 183 000 personnes ont ainsi été mises en activité réduite en raison de la crise.

Dans le détail, la branche maladie reste la plus déficitaire, à -9,4 milliards, suivie par l'assurance vieillesse (-7,7 milliards), et le volet famille (-2,6 milliards). Les accidents du travail affichent pour la première fois une perte, évaluée à 300 millions d'euros.

Face à cette situation, Roselyne Bachelot et Eric Woerth, ministre du budget et des comptes publics,

ont réaffirmé l'objectif de maîtrise des dépenses médicales. «*Contrairement à 2004, a ainsi expliqué Roselyne Bachelot, ce déficit n'est pas imputable à l'augmentation des dépenses, dont le rythme a décliné depuis 2007, se situant aux alentours de 3,5 %*». Les deux ministres veulent renforcer les contrôles des «*gros prescripteurs*» et juguler la progression des indemnités journalières et des frais de transport sanitaire, deux postes en forte augmentation (+6,7 % et +7,4 % sur les quatre premiers mois de 2009). Roselyne Bachelot a également souligné que la réorganisation du système de santé prévue par la loi Hôpital, patients, santé, territoires, longtemps controversée, allait permettre de réaliser des économies. La ministre de la santé s'est toutefois voulue rassurante, à l'instar d'Eric Woerth: il n'est pas question, a-t-elle insisté, d'augmenter les prélèvements pour renflouer les caisses.

MARIE DANCER

PROTRAIT

Un état d'esprit «vert» au quotidien

Marise Dematté
Directrice marketing de «Pure Impression»

Elle est un emblème de la révolution écologique en cours. En cinq ans, cette dynamique quadrangulaire a fait de l'entreprise familiale la première imprimerie verte de France.

Elle ne fait pas du «*green washing*», cette tendance à tout peindre en vert pour faire écolo. Marise Dematté y croit vraiment. Tout a commencé pour elle par une «*belle rencontre*» avec une experte de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) dans le cadre d'un projet national «*Objectif déchets - 10 %*». Tous les faits et gestes de son entreprise, Pure Impression, ont été auscultés. Cinq ans plus tard, les déchets,

liquides comme solides, sont triés dans neuf poubelles différentes et valorisés à 99 %.

Il faut dire que le terreau était fertile. Avant de rejoindre l'entreprise familiale - dirigée par son frère -, Marise Dematté a vécu cinq ans en Autriche où l'on ne plaisante pas avec l'écologie. Le développement durable est ainsi devenu «*un état d'esprit au quotidien*»: les encres utilisées sont exclusivement végétales, le papier recyclé, les commerciaux roulent en voitures hybrides, la chaleur des machines est récupérée pour le chauffage.

Développement durable rime aussi, ici, avec politique sociale: la sécurité et le confort des salariés sont privilégiés, la formation

interne encouragée, l'emploi des personnes handicapées facilité et l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes respectés. Au début de l'été, l'entreprise déménagera dans un nouveau bâtiment Haute qualité environnement

(HQE), près de l'aéroport de Montpellier. Il comprendra un toit photovoltaïque, assurera la récupération des eaux de pluie, et des capteurs de bruit seront installés pour réduire les nuisances sonores. Mais il y aura aussi des ruches et un jardin solidaire, qui pourrait être entretenu par des jeunes défavorisés de l'association «*Cité Cap*».

«*Tout cela n'est pas une contrainte, c'est une envie*, assure Marise Dematté. Et puis le sur-

coût de départ se mue en source de profit à terme. Il y a toujours un retour sur investissement. Un état d'esprit qui est devenu un argument de poids dans le cadre des appels d'offres qui comprennent à peu près tous un volet développement durable. À 41 ans et après avoir révolutionné les pratiques de l'entreprise familiale, Marise Dematté joue désormais les incitatrices auprès de ses clients invités à éviter les aplats de couleur et à réduire leurs grammages, mais aussi de ses confrères industriels. Elle vient ainsi de lancer un «*pôle d'excellence durable*», qui réunit une vingtaine d'entreprises, dont le but est d'échanger leurs bonnes pratiques et de parrainer chaque année une société pour «*faire boule de neige*».

GWENAËLLE MOULINS
(à Montpellier)

Au PS, la valse des primaires fait tourner les têtes

Manuel Valls a lancé l'offensive en se déclarant candidat à la primaire pour la prochaine présidentielle

Et d'un! Manuel Valls a officialisé ce week-end sa candidature à une éventuelle primaire ouverte pour désigner le futur champion du PS à la présidentielle de 2012. «*Si on ne me prouve pas qu'un autre socialiste peut mieux que moi porter le renouvellement - et pour l'instant je ne vois pas -, je porterai ces idées moi-même*», a assuré le maire et député PS d'Évry au *Journal du dimanche*. En poussant sans attendre sa candidature, Manuel Valls donne en tout cas une nouvelle vigueur au débat déjà vif sur la façon dont la gauche devra choisir son porte-drapeau.

Après les primaires de 2006, qui étaient réservés aux seuls adhé-

rents du PS, de nombreuses voix s'élèvent en faveur de l'organisation de primaires ouvertes bien au-delà de ses seuls membres. Pour beaucoup, ce dispositif est présenté comme un préalable indispensable pour sortir de la guerre fratricide des courants, élargir la légitimité du prochain

La jeune garde voit dans de nouvelles règles du jeu la possibilité de bousculer ses aînés et de renverser le système des alliances entre courants.

candidat, voire pour rassembler une gauche de plus en plus morcelée. «*Nous ne sortirons pas de la crise sans ouvrir le PS*», résume le député Gaëtan Gorce.

Dans ce débat renaissant, les

«*quadras*» du PS campent aux premières loges. La jeune garde voit en effet dans ces nouvelles règles du jeu la possibilité de bousculer ses aînés et de renverser le système des alliances entre courants. Au sein de cette génération, les vocations se bousculent. Si Manuel Valls est aujourd'hui le seul candidat déclaré, d'autres y pensent souvent en se rasant le matin, comme Pierre Moscovici, Vincent Peillon ou Arnaud Montebourg.

L'idée, défendue aussi par les amis de Dominique Strauss-Kahn ou de Ségolène Royal, ne fait pourtant pas l'unanimité. Laurent Fabius n'est pas enthousiaste, François Hollande toujours réticent. Sur la forme, l'ancien patron du PS craint «*la mise en scène, durant des mois, des divisions internes*». Sur le fond, il estime que le résultat ne sera de toute façon pas différent du seul vote des militants, comme l'a montré l'expérience de 2006. Sur le calendrier, enfin, il juge que le PS ne peut pas s'en remettre à cette

solution pour rebondir, car «*il est impossible d'organiser les primaires avant les régionales, soit au plus tôt à l'été 2010*».

Martine Aubry, elle aussi, s'est toujours montrée plutôt réservée sur la question. Mais, avec un PS tombé à 16,45 % des voix aux européennes, elle sait que la pression s'accroît. La première secrétaire a donc promis la semaine dernière que cette question serait abordée lors de ses prochaines rencontres avec les autres partis de gauche pour voir s'ils seraient partants pour l'aventure de grandes primaires réunissant toute la gauche.

Ses amis, eux, font surtout valoir que le processus «*soulève des questions presque insolubles*»: Qui déterminera quels sont les candidats? Qui pourra voter? Combien de tours de scrutin? Quel calendrier? Quel rôle restera-t-il aux militants socialistes... Pour le PS, la route vers la primaire ne sera pas un chemin de roses.

MATHIEU CASTAGNET